**Motifs**
ISSN : 2726-0399

**4 | 2021**
**Hors-champ et non-dit dans le texte et l'image**

# Fantasmes et réalités : comment figurer les massacres du génocide des Tutsi

**Anouk Bertaux**

https://lodelpreprod.univ-rennes2.fr/motifs/index.php?id=510

**DOI :** 10.56078/motifs.510

**Référence électronique**
Anouk Bertaux, « Fantasmes et réalités : comment figurer les massacres du génocide des Tutsi », *Motifs* [En ligne], 4 | 2021, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 30 septembre 2026. URL : https://lodelpreprod.univ-rennes2.fr/motifs/index.php?id=510

**Droits d'auteur**
Licence Creative Commons – Attribution 4.0 International – CC BY 4.0

# Fantasmes et réalités : comment figurer les massacres du génocide des Tutsi

**Anouk Bertaux**

## PLAN

Le génocide des Tutsi au Rwanda
Nyamata, une église abattoir
Murambi, l'école aux charniers et l'armée française

## TEXTE

1 Le souvenir peut prendre différentes formes ainsi que subir de multiples déformations, modelées par le cerveau en guise de mécanisme de défense et de protection face à un événement traumatisant. Cette altération du souvenir réel permet au cerveau de garder en mémoire un souvenir déformé mais supportable pour éviter l'aliénation de l'individu. Ce procédé cognitif survient notamment en cas de faits violents ou traumatisants. Par conséquent, le souvenir ainsi que le faux souvenir créé sont directement liés au témoignage, qui est le fait de raconter ce que la personne elle-même a vu ou entendu. Tout au long de son ouvrage *L'archive et le témoin*, le philosophe Giorgio Agamben explique que le témoin s'engage à tout dire dans un souci de *vérité* et de *véracité* par son propre statut [1]. Cependant, dans les témoignages d'événements aussi *éprouvants* que peuvent constituer un génocide, le témoin peut ainsi ne pas être neutre et s'engager en faveur de l'une des deux parties de cette dualité meurtrière. Par conséquent, un même fait réel peut se manifester sous différentes formes selon le décalage, volontaire ou non, dans le processus du souvenir. La réalité peut alors devenir fantasme, c'est-à-dire une représentation imaginaire de désirs plus ou moins conscients, troublée par un traumatisme dans le cadre d'événements violents, ici le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994.

# Le génocide des Tutsi au Rwanda

2 La définition du génocide étant relativement complexe, nous ne retiendrons ici que quelques éléments fondamentaux [2]. Un génocide consiste en l'extermination volontaire et totale d'un groupe par un autre groupe. L'intention génocidaire tend à l'annihilation absolue de la preuve d'existence du groupe victime, et ce par notamment la destruction de l'intégralité des preuves matérielles, y compris écrites. Paradoxalement, suite au génocide des Tutsi de 1994, une abondante littérature s'est créée, non seulement dans le domaine scientifique mais aussi dans la littérature par la publication de témoignages. Ces témoignages sont multiples, que ce soit des rescapés, des journalistes, des artistes ou encore des militaires.

3 Il y a vingt-cinq ans, le 6 avril 1994, l'avion présidentiel rwandais transportant à son bord Juvénal Habyarimana, Président du Rwanda, ainsi que d'autres dignitaires politiques, s'écrase en périphérie de Kigali, la capitale rwandaise, touché par une roquette. Les médias internationaux effleurent à peine le drame. Sur le terrain, une véritable chasse à l'homme débute à l'encontre des Tutsi, une des trois communautés vivant au Rwanda parmi les Hutu et les Twa. Cette chasse aux Tutsi durait déjà depuis des années, par des massacres ciblés strictement sur ce groupe, mais aussi par la restriction à l'accès à certaines professions et à l'éducation. C'est donc un génocide planifié, organisé depuis des années par un gouvernement extrémiste qui a poursuivi des actions excluantes et dégradantes envers la communauté Tutsie [3]. Or, la couverture médiatique est très limitée : seules quelques tueries sont couvertes par la presse internationale, notamment en 1956 et 1972. L'une des raisons principales est que les tueries se sont déroulées au Rwanda, pays considéré comme ayant peu d'intérêt selon la presse occidentale [4]. Le 6 avril 1994, le Rwanda se retrouve sans gouvernement et le pays bascule. La participation du peuple aux massacres est totale et variée, comprenant tant des civils que des milices. Les Tutsi sont traqués sans répit : les appels à la haine, à la tuerie et au viol sont répétés en permanence par la Radio des Mille Collines, radio nationale que tous écoutent. Le génocide prend fin officiellement en juillet 1994, lors de la prise de Kigali par le FPR (Front Patriotique Rwandais, constitué d'exilés Tutsis ayant fui lors des premiers massacres en 1959). Au total, selon des chiffres de

2004 lors d'un recensement établi par le gouvernement rwandais, plus d'un million de personnes ont été tuées car elles étaient des Tutsi ou des Hutu opposants au régime [5]. Encore de nos jours, des fosses avec des cadavres sont découvertes. Il est donc assez difficile d'estimer un nombre de victimes défini pour ce génocide. Quelques massacres ont toutefois été l'objet d'un recensement de victimes assez précis, dont le massacre de l'église de Nyamata (7 avril 1994, 45 000 victimes) et celui de l'école technique de Murambi (21 avril 1994, 50 000 morts).

4 Ces deux massacres sont relatés dans de nombreux ouvrages scientifiques et littéraires, ainsi que dans certaines productions artistiques ou des témoignages. Il faut cependant se souvenir que la preuve photographique donc visuelle de ces deux massacres est quasi absente ; il ne subsiste par conséquent que ces traces écrites, produites grâce à la politique mémorielle rigoureuse mise en place par le gouvernement rwandais. Cette politique se concrétise par la mise en place de tribunaux populaires (appelés *gacacas*, où chacun témoignait de ce qu'il avait vu, sous forme d'assemblée publique [6]) ainsi que par un programme d'éducation sur le génocide, la bienveillance et le respect pour toutes les couches sociales. C'est sans doute par ces moyens que le Rwanda a su se relever, en imposant la réconciliation. Par ailleurs, la cohabitation entre rescapés Tutsi et Hutu, victimes visées et génocidaires, peut limiter la prise de parole par peur de représailles, ce que montre le manque de témoignages écrits du déroulement de ces tueries. Le déroulement des massacres au final a été acté officiellement lors des rencontres entre rescapés victimes et bourreaux pendant les *gacacas*. De même, les clichés des tueries en elles-mêmes sont rares, en raison du peu de photographes ayant eu accès à ces sites. En effet, durant le génocide, l'accès à l'intérieur des terres rwandaises est très restreint pour des raisons de sécurité. Rares sont les artistes ayant pu se rendre au Rwanda pendant le génocide comme ont pu le faire Gilles Peress [7] et Alfredo Jaar [8]. Parmi ces deux artistes, seul le photographe Gilles Peress a pu saisir les deux massacres par son objectif car il est arrivé en avril 1994, contrairement à Alfredo Jaar qui n'arrive qu'en août à cause d'un visa délivré tardivement. Il est aussi important de rappeler que pour l'idéologie génocidaire, aucune trace ne doit subsister des massacres, qui pourraient être une forme de preuve de l'existence du

groupe à éliminer : il est donc possible que les preuves visuelles aient été détruites. Le gouvernement rwandais a ainsi fait le choix de montrer, d'exhiber les victimes, par leurs corps ou encore leurs biens pour faire face au négationnisme. Notre article présentera une réflexion à propos de la représentation de massacres, le décalage entre réalité et souvenir, et précisément le parti-pris des mémoriaux dédiés à deux massacres en particulier, ayant chacun leur mode d'exposition propre.

# Nyamata, une église abattoir

5 Nyamata est une église catholique construite en 1980, appartenant à la préfecture de Kigali, devenue après le génocide un mémorial national. Elle est représentative du fait que les massacres se déroulaient également à huis clos dans les espaces sacrés en 1994. D'autres églises ont été concernées et sont devenues de véritables abattoirs. En effet, ce sont des lieux de rassemblement où les Tutsi venaient se réfugier, pensant y être épargnés ou bien où ils ont été appelés à se rassembler par les autorités pour se protéger des tueurs. En réalité, les tueurs avaient des accords avec les autorités ou encore les menaçaient. De nombreuses autres églises ont été le siège de massacres (N'tarama, Kibuye, Mubuga, Nyarubuye, Rukara, Musambira, Mugina, etc). Afin de mieux comprendre le déroulement, appuyons-nous sur cet extrait du livre *Un papa de sang*, de Jean Hatzfeld. Dans ce passage, il raconte le massacre de l'église de N'tarama : presque tous les massacres dans les églises se déroulaient de cette façon. Nous sommes le vendredi 15 avril 1994, les familles tutsies affluent des collines voisines pour se réfugier dans l'église, pensant être protégées par l'édifice sacré et la communauté religieuse. Vers 11h du matin, des militaires, des Interahamwe (milices génocidaires) et des paysans surgissent. Le texte décrit l'arrivée des tueurs, la méthode d'exécution et la sauvagerie du massacre.

> Ils brandissent toutes sortes d'outils, machettes, haches, piques. Ils ont été amenés en camion depuis Nyamata, à une vingtaine de kilomètres, ou à pied à travers bois, depuis leurs parcelles. À la grenade, les militaires ouvrent des brèches dans les murs de l'église ; leurs armes à bout de bras, les hommes se ruent sur les familles assemblées dans l'herbe autour de l'église, puis ils s'engouffrent à

> l'intérieur. Ils découpent tout ce qui bouge, des personnes âgées, des femmes et des enfants que les mères n'ont pas abandonnés. Ils taillent à s'en casser les bras une foule qui se transforme au fil des heures en monceaux de cadavres. En se retirant dans l'après-midi, les tueurs laissent derrière eux environ cinq mille cadavres et quelques centaines de personnes agonisantes qu'ils reviendront achever le lendemain, même heure. Quelques personnes survivront, le plus souvent protégées des lames par des cadavres tombés sur eux [9].

6 Voici un exemple des témoignages que Jean Hatzfeld a recueillis pour le massacre de l'église de N'tarama, qui peut s'appliquer pour toutes les tueries au Rwanda en huis clos. Du point de vue iconographique, les photographies prises par Gilles Peress sont fidèles à la description : étant l'un des seuls à accéder à l'intérieur du pays et neutre du point de vue politique, ses clichés révèlent l'horreur des tueries dans toute leur réalité, c'est-à-dire des amas de cadavres.

7 Nyamata a eu le même scénario de massacre, avec un nombre plus élevé de victimes, variant de 10 000 à 24 000 selon les sources. Elle abrite toutefois en son sein 45 000 restes de victimes au total, trouvés dans l'église ou à l'extérieur. La chapelle est un lieu d'exposition des habits portés par les victimes, disposés sur des bancs et au sol. Les outils ayant servi à la mise à mort comme les lances, les machettes et les couteaux sont aussi présentés. La cave, dont l'accès est à l'extérieur du bâtiment, regroupe des restes humains, principalement des ossements (tibias, fémurs, crânes) dans des conditions propices à leur bonne conservation. Le choix d'exposition, relativement neutre et très efficace par l'absence de texte superflu quant au déroulement du massacre, permet le recueillement et la lutte contre le négationnisme de ce massacre. Chaque site possède en outre un gardien, chargé de raconter l'histoire du lieu des tueries, si le visiteur le souhaite. Deux pierres tombales sur lesquelles sont inscrits des noms de victimes identifiées sont situées à proximité de l'édifice ainsi que la tombe de l'italienne Tonia Locatelli, une sœur hospitalière assassinée car ayant dénoncé un massacre en mars 1992.

# Murambi, l'école aux charniers et l'armée française

8 L'école technique de Murambi est un complexe scolaire technique en cours de construction en 1990 au sommet de la colline de Murambi. Lieu de massacre important, c'est ici qu'ont été regroupés et appelés par les autorités locales et ex-forces armées rwandaises les habitants de la colline ainsi que ceux des environs à s'y retrouver. Le prétexte était la protection contre les génocidaires, or les 50 000 personnes présentes y ont été massacrées par les génocidaires eux-mêmes. Le site est composé de douze locaux, comprenant six portes chacun. Chaque salle accueille des restes humains avec des toiles occultant la lumière, quelques éléments d'identifications des victimes et les objets ayant servi à tuer. Certaines accueillent les cadavres récemment exhumés pour ensuite les ré-inhumer décemment. L'état-major de l'armée française intervenue pour l'opération Turquoise (juin 1994) avait installé son camp dans ce complexe et avait dressé un terrain de volley sur une fosse de cadavres. De nos jours, une plaque est érigée pour rappeler où était le camp de l'armée française ainsi que le terrain de volley.

9 De ces tueries ne subsiste rien, hormis des mots, happés dans les méandres de la mémoire des rescapés, quand ils n'ont pas été occultés totalement par le mécanisme neurologique de protection du traumatisme. Les rapports sont pour la plupart rédigés des jours après la découverte : les sites ont été souvent « nettoyés », les corps déblayés, enterrés à la va-vite afin d'accueillir les militaires étrangers, comme cela a été le cas pour Murambi. Ce qu'il reste au final est la présence des traces ayant été préservées du génocide. Par cela, leur conservation est extrêmement précieuse ; les biens des victimes ou leurs vêtements forment la seule preuve d'existence de ces morts. En ce sens, ces traces peuvent être considérées comme plus efficaces que les mots ou bien les photographies, qui peuvent avoir été modifiées, ce qui explique le choix du Rwanda pour maintenir la mémoire du génocide. Ce choix permet de présenter non seulement une seule version officielle des massacres (définie par les *gacacas*) mais aussi de pouvoir rendre hommage. Bien que l'esprit soit libre d'imaginer ce qu'il souhaite, ses seuls repères sont en réalité sur ces sites les biens

des victimes, les outils de mise à mort ainsi que la configuration des lieux en eux-mêmes. Seules les conséquences de l'idéologie génocidaire sont présentées, soit la destruction totale d'un groupe. Ce choix offre peut-être le meilleur compromis entre fantasme et réalité : laisser l'esprit imaginer mais le guider en lui montrant le réel et en lui laissant la possibilité de découvrir la véritable version.

## NOTES

1 Giorgio Agamben, *Homo Sacer (vol. 3) Ce qui reste d'Auschwitz : l'archive et le témoin*, Paris, Payot, coll. « Rivages », 2016.

2 Pour davantage de précisions sur la définition du génocide, nous prendrons en référence ici : Bernard Bruneteau, *Le siècle des génocides : violences, massacres et processus génocidaires, de l'Arménie au Rwanda*, Paris, Armand Colin, 2004.

3 Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, *Rwanda : racisme et génocide, l'idéologie hamitique*, Chapitre 4 « La "Révolution sociale" (1957-1962) », Paris, Belin, 2016, pp. 126-164.

4 Sophie Pontzeele, « Génocide au Rwanda : les tensions du discours journalistique », *in Questions de communication*, n° 8, 2005, pp. 319-338. Voir aussi du même auteur « Le schème de la "guerre ethnique" dans la médiatisation des crises africaines : Burundi 1972 et Rwanda 1994 », *Cahiers du journalisme*, n° 18, 2008.

5 Alison Des Forges, Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, et Human Rights Watch, *Aucun témoin ne doit survivre : le génocide au Rwanda*, Introduction, Paris, Karthala, 1999, p. 5.

6 Sur les *gacacas*, se reporter à l'ouvrage d'Hélène Dumas, *Le génocide au village : le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 2014.

7 Gilles Peress, *The Silence*, New York, Scalo, 1995.

8 Okwui Enwezor, *Alfredo Jaar: The Sound of Silence*, Paris, Galerie Kamel Mennour, 2012.

9 Jean Hatzfeld, *Un papa de sang*, Paris, Gallimard, coll. « Fiction & Cie », 2015, pp. 123-124.

## RÉSUMÉ

**Français**
En 1994, environ 800 000 victimes ont été tuées lors du génocide des Tutsi au Rwanda. Entre autres en raison du nombre important de morts dans une période relativement courte (avril à juillet 1994), ce génocide fait l'objet d'une abondante production scientifique, iconographique mais aussi littéraire. La pluralité de ces formes offre par conséquent une diversité de points de vue, limités ou non selon la volonté des initiateurs. De fait, une scène de massacre peut être perçue de plusieurs façons si elle est vécue par un rescapé Tutsi, photographiée par un artiste ou un journaliste pour un article de presse, ou encore présentée dans un rapport officiel. Un décalage peut également s'opérer entre le fait réel et le souvenir, le texte et l'image. La réalité d'un tel événement et sa perception, fantasmée, soulèvent la question de sa représentation : celle-ci est elle possible et dans quels cas ? Pour tenter d'apporter des réponses, nous nous appuierons sur deux massacres du génocide des Tutsi : le massacre de l'église de Nyamata et celui de l'école technique de Murambi. Pour alimenter notre propos, nous tâcherons de mettre en évidence les décalages et correspondances entre création littéraire et iconographique par divers médiums : la photographie d'artiste, les récits de rescapés ainsi que le choix du gouvernement.

## INDEX

**Mots-clés**
Rwanda, génocide, massacre, souvenir, traumatisme, mémoire, représentation

## AUTEUR

**Anouk Bertaux**
Université de Pau et des Pays de l'Adour